

HYDROGEOLOGUE AGREE EN MATIERE D'HYGIENE PUBLIQUE

DEMANDE D'AGREMENT

Dossier de candidature à compléter (Acte de candidature, fiche de renseignements)

Arrêté ministériel du 15 mars 2011 modifié relatif aux modalités de désignation et de consultation des hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique

Ce dossier doit être adressé, entre **le 28 juillet et le 28 septembre 2022** inclus :

- soit par voie dématérialisée à l'adresse suivante :
ars-guyane-eau@ars.sante.fr
(à l'attention de Madame Charlésia REPOS)
- soit par voie postale (courrier recommandé avec accusé de réception) en deux exemplaires, à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi) :
Agence régionale de la santé de Guyane
Service santé - environnement
(à l'attention de Madame Charlésia REPOS)
66 avenue des flamboyants
97300 Cayenne

ACTE DE CANDIDATURE

Je soussigné demande à être nommé hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique pour la Guyane

Dans l'hypothèse où ma demande serait retenue, je m'engage à respecter les dispositions de l'arrêté du ministre en charge de la santé du 15 mars 2011 modifié. Je prends acte du fait que tout manquement à ces règles peut entraîner le retrait immédiat de mon agrément, sur décision de la directrice générale de l'agence régionale de santé.

En particulier, je m'engage :

1) à ne pas utiliser le titre d'«hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique» à des fins commerciales et publicitaires, ni à titre personnel ni au titre de l'organisme dont je dépends ;

2) à refuser tout dossier pour lequel je serais intervenu ou serais susceptible d'intervenir, ainsi que l'organisme qui m'emploie, au titre de la maîtrise d'œuvre ou de la réglementation ;

3) à n'intervenir au titre d'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique que sur demande de la directrice générale de l'agence régionale de santé ;

4) à instruire personnellement et dans le délai fixé par la directrice générale de l'agence régionale de santé les dossiers qui me seront communiqués, dès que ceux-ci seront complets ;

5) à demander un délai complémentaire d'instruction à la directrice générale de l'agence régionale de santé en cas de dépassement du délai fixé en justifiant les raisons de cette demande ;

6) à observer un devoir de réserve au sujet des dossiers transmis ;

7) à ne pas percevoir, pour chaque consultation, d'autres indemnités que celles prévues par la réglementation et à me conformer aux règles fiscales applicables à mon statut ;

8) à transmettre, pour chaque demande d'avis, dans le délai imparti par la directrice générale de l'agence régionale de santé, un exemplaire du rapport au pétitionnaire, à l'hydrogéologue agréé coordonnateur départemental et à la délégation territoriale de l'agence régionale de santé ;

9) à participer à la réunion annuelle organisée par l'hydrogéologue agréé coordonnateur départemental.

Je vous indique que je suis prêt, si vous le souhaitez, à exercer la fonction :

- de coordinateur départemental	oui ☐	non ☐ ⁽¹⁾
- de suppléant du coordonnateur	oui ☐	non ☐ ⁽¹⁾

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations fournies dans le dossier de candidature.

Fait à le

Signature (porter la mention « lu et approuvé »)

(1) Cocher la case correspondante

DEMANDE D'AGREMENT

Fiche de renseignements

Nom :

Prénom(s) :

Date de Naissance :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone : **Télécopie :**

Courriel :

Profession :

Service(s) ou organisme(s) où exerce le demandeur :

.....

.....

.....

Fonction(s) exercée(s) :

.....

.....

.....

Date d'entrée en fonction :

Adresse professionnelle :

.....

Téléphone : **Télécopie :**

Courriel :

Diplômes d'enseignement supérieur obtenus (préciser pour chaque diplôme l'université ou l'école qui a délivré le diplôme ainsi que l'année d'obtention et joindre une copie ; pour les diplômes délivrés à l'étranger, la copie devra être certifiée) :

Diplômes	Université	Année
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

Parcours professionnel :

Fonctions antérieures	Organismes	Périodes
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

Références professionnelles en matière de géologie et d'hydrogéologie (préciser les fonctions déjà exercées et les principaux travaux déjà réalisés) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Activités hydrogéologiques exercées en Guyane :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Activités hydrogéologiques exercées au titre de l'agrément hygiène publique :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Agréments déjà obtenus au titre de l'hygiène publique (préciser les départements, les années et les fonctions remplies : hydrogéologue agréé, coordonnateur, suppléant) :

Départements	Fonction	Année
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

Autre(s) département(s) d'une autre région pour le(s)quel(s) un agrément a été/sera demandé (préciser si la fonction de coordonnateur a été également sollicitée) :

.....

.....

.....

.....